Jean-Baptiste André Godin à monsieur Ane-Cronier, vers le 31 mai 1845

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Ane-Cronier *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Ane-Cronier, vers le 31 mai 1845, 1845-05-31 [circa]

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27396

Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815
Collation1 p. (26v)
Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédactionvers le 31 mai 1845
Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)
DestinataireAne-Cronier
Lieu de destinationLe Nouvion-en-Thiérache (Aisne)

Description

RésuméFacturation de marchandises vendues par la manufacture Godin-Lemaire et demande de facture de marchandises achetées par celle-ci.
NotesLe brouillon occupe la partie inférieure du folio 26v. Brouillon non daté, situé dans le cahier entre un brouillon daté du 31 mai 1845 et un autre du 10 juin 1845.

Mots-clés

Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin"

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomAne-Cronier
GenreNon pertinent
Pays d'origineInconnu
ActivitéCommerce
BiographieCommerce établi au Nouvion-en-Thiérache (Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire. Godin correspond avec monsieur Ane-Cronier puis avec madame veuve Ane-Cronier.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27396?context=pdf

26 mai Monsieur Droy fils aîné à Ribemont

je viens de recevoir impayée la traite que j'avais mis sur vous en circulation sur vous pour solde de mes factures allant au 1er avril et 2 mai les frais de retour sont de ƒr 1.40
ma traite de ƒr 527 50
vous m'êtes donc débiteur de ƒr 529.30
veuillez aussitôt la vue de la présente me régler cette somme payable ou me faire connaître vos motifs de refus

par

Monsieur Droy fils aîné

31 mai votre lettre du 29 courant ne me donnant pas satisfaction à ma demande je viens vous prier de me retourner revêtue de votre signature le billet ci inclus
je crois que pour terminer de ce petit désagrément vous voudrez bien vous y conformer il serait injuste de votre part de prétendre me faire supporter les frais de retour est bien assez pour ma part d'être obligé de payer double change et encourir le retard sur une traite qui vous a été présentée
agréez mes salutations

Monsieur Rosalez

31 mai ne voulant pas l'avantage de vous voir pour régler notre compte je viens de faire traite sur vous payable le 10 juin de la somme de ƒr 342,30 y compris le retard dont vous avez promis me tenir compte veuillez en prendre bonne note par l'honneur de me saluer

Monsieur Arnaud Blanchard

je vous remets sous ce pli facture à mes bureaux de ce jour me devant ƒr 154.55
veuillez me faire passer demain midi dix francs que vous m'avez fournis afin de régler notre compte
par l'honneur de me saluer

Monsieur Jules Vernier

je vous remets sous ce pli ma facture s'élevant à ƒr 116.20
veuillez me faire passer demain midi dix francs que je m'avez fournis afin de régler notre compte

par